



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUIN 2015
AMICALE DES ANCIENS DE L'A.L.A.T – GROUPEMENT P.A.C.A
Siège social : 109, Impasse des Lauriers roses – 83340 Le Cannet des Maures
Identifiant SIRET : 803 070 705 00014

Le conseil d'administration s'est réuni le vendredi 26 juin 2015 au Château Sainte Croix – 570, Chemin de Sainte Croix – 83570 CARCES à 10 heures.

Ordre du jour :

- Situation gpt PACA (effectif, décès, admission nouveaux adhérents...) ;
- Débriefing repas champêtre ;
- Débriefing AG UNA ALAT ;
- Activités à venir et cérémonies patriotiques ;
- Projet voyage de septembre ;
- Questions pour la prochaine AG UNA ALAT du 04 juin ;
- Questions diverses, tour de table ;
- Lieu prochain C.A.

Présents : BERTRAND, CHABRIER, COLSON, DELARUELLE, DOLLA, DONZEY, DOUSSON, GANDOIN, JEANDROZ, LEVRAT, MERLIN, PILGRAM, SALA, VAUCELLE.

Excusés : MIRIBEL, PROUTEAU, SAUZEAU-BERTIN, SIPOLY, VANBATTEN, VÉZINET

Invités : MAGE.

Invités excusés : PERRIER, TARA.

Denis BERTRAND, le président, après avoir confirmé que le quorum était atteint, ouvre la séance à 10h03.

Nous observons une minute de silence en mémoire de Jacques SAUVAGE qui nous a quitté le 03 juin dernier. Ses enfants, qui gardent la maison, vont faire le tri des souvenirs de leur père, en conserveront certains et donneront les autres pour le musée. Le président, qui les a rencontrés le lendemain des obsèques, nous fait part de leurs remerciements pour notre très forte présence pour l'accompagner dans son dernier voyage.

Seul bémol pour nous, ses camarades, la très faible participation de l'active : Jacques avait quand même fait deux séjours comme instructeur à l'E.A. A.L.A.T au Cannet des Maures, été deux fois chef de corps, d'abord du 5^{ème} G.H.L, puis du 3^{ème} R.H.C avant de revenir au Cannet des Maures terminer sa carrière comme second de l'école !

Avant de donner la parole au secrétaire pour le point de situation du groupement, Denis BERTRAND nous indique que le projet de boucle de ceinture ALAT n'est pas enterré, mais qu'une vérification est en cours pour vérifier la possibilité règlementaire de la porter. Plusieurs d'entre nous font remarquer que le port de telles ceintures est autorisé dans la Marine et l'Aviation.

1 – SITUATION DE L'AMICALE :

Légère augmentation depuis le dernier CA, à savoir :

a) Effectif : **347**

Dont 23 veuves et 1 veuf (Georges GUILLEMOT paye sa cotisation.)

5 exempts de cotisation :

- 3 veuves dont les époux sont décédés en service aérien commandé (les 20 autres veuves s'acquittent d'1/2 cotisation conformément à nos statuts) ;
- 2 membres de + de 90 ans : Gabriel BOYER (09/03/1925) et Bernard DUBOUREAU (05/12/1923).

b) Décès depuis le dernier C.A. : **1**

- Mr Jacques SAUVAGE le 03/06/2015

c) Nouvelle adhésion depuis le dernier C.A. : **3**

- Mr Jean-François ESPARCIEUX le 24/04/2015
- Mr Éric PRUKOP le 13/05/2015
- Mr Patrice MULLER le 20/06/2015

d) Démission depuis le dernier C.A. : **0**

e) Retards de cotisation : **41**

Les retardataires vont rapidement être contactés par le président pour connaître leur position vis-à-vis de l'amicale avant d'en tirer les conséquences.

2 – DÉBRIEFING REPAS CHAMPÊTRE :

Confirmation, cette année encore de la baisse de participation par rapport aux années précédentes :

Année	Présents		
	Global	Adhérents	Invités
2015	97	50	6
2014	106	54	8
2013	157	73	15
2012	117	57	10
2011	116	57	12
2010	111	53	8

Les quatre absents de cette année (cas de force majeure pour chacun) seront remboursés. La prestation de notre traiteur a été en tous points remarquable et appréciée ; il est à noter qu'il nous a fait cadeau des deux repas enfants, qu'il avait prévu nappes et serviettes en tissu et qu'il a rajouté gracieusement une salade d'oranges aux seules pâtisseries initialement commandées – celle-ci a été particulièrement goûtée par tous.

Ci-dessous le bilan financier du repas champêtre présenté par Michel JEANDROZ notre trésorier :

RECETTES	
Objet	Total
<i>Paiement en chèques</i>	
71 repas adhérent à 20€	1 420€00
11 repas invité à 22€	242€00
<i>Paiement en espèces</i>	
4 repas adhérent à 20€	80€00
<i>Paiement par virement</i>	
5 repas adhérent à 20€	100€00
Recette repas	1 842€00
<i>Vente produit divers</i>	
1 couteau ALAT à 16€	16€00
1 pin's à 4€	04€00
7 polos à 10€	70€00
3 T-shirts à 5€	15€00
Recette produits	105€00
<i>Vente de B.I.B</i>	
Paiement en chèques	164€00
Paiement en espèces	161€50
Recette vente 20 B.I.B	325€50

DÉPENSES	
Objet	Total
LECLERC + GIFU (boissons, serviettes, nappes, biscuits)	121€24
10 B.I.B cave coopérative TARADEAU	152€30
Remboursement 4 repas adhérent (LAVIE - ROEHRIG)	80€00
<i>BORGES évènements</i>	
Facture 97 repas (dont 6 invités) à 17€99	1 745€61
Pourboire personnel de service (espèces)	60€00
Total dépenses	2 159€15
DÉFICIT	317€15
<i>Pour mémoire</i>	
Achat 15 B.I.B rouge + 15 B.I.B rosé + carton 6 rosé Prestige	494€28

Le mois de juin n'est pas le meilleur moment : température élevée, nombreuses autres festivités (période propice aux mariages et baptêmes ; fête des pères ; fête de la musique ; départ en vacances ; garde des petits-enfants ; etc...).

Il est décidé à l'unanimité des membres présents de reprogrammer notre traditionnel repas champêtre en septembre dès 2016.

3 – DÉBRIEFING ASSEMBLÉE GÉNÉRALE U.N.A A.L.A.T 2015 :

- La stèle du MUMMELSEE érigée dans la Forêt Noire en Allemagne en mémoire du crash du général NAVELET et des autres membres d'équipage en 1967 se dégrade et doit être déplacée à cause d'un glissement de terrain ; le nouvel emplacement bénéficiera d'un parking et sera stabilisé. Les subventions obtenues (Ailes brisées : 2 000€ ; Fondation MAGINOT : 1 000€ ; Souvenir français : 1 000€) ne suffisent pas.
- Le Ministère de l'Intérieur n'a pas encore répondu sur la modification des statuts de L'ENTRAIDE ALAT portant sur l'adhésion des Vétérans de l'UNA ALAT. Les « cotisations » déjà versées (7€ l'an) sont donc considérées comme « DON » jusqu'à la « solution finale »...

- Un projet de souscription est à l'étude pour demander aux groupements de participer à hauteur de 1€00 par membre. L'inauguration est envisagée le 27 juin 2017 pour commémorer le cinquantenaire de l'accident. L'entretien ultérieur sera assuré par les moyens humains et financiers de la commune sur laquelle elle se trouve.
 - Des syndicats (avec restrictions, notamment concernant le droit de grève) devraient voir le jour pour défendre les militaires ; les anciens pourraient être conviés à y participer.
 - Tout ayant désormais un coût, le déficit de la messe de l'ALAT s'élève à 1 500€ cette année.
 - Le mois de juillet verra le dernier envoi groupé des BBM; à partir de septembre c'est Alain BŒUF qui se chargera de l'envoi (hormis les membres résidant hors métropole, l'Escadrille Avions de Rennes et les Groupements à faible effectif comme celui du Nord...).
- Il nous convient de lui faire parvenir les étiquettes pré-remplies pour fin août.
- Denis BERTRAND, le président, se charge des demandes de médailles de la FNAM et de l'UNA ALAT.
 - L'Entraide ALAT a remis 40 chèques de 200€ pour les vacances des enfants dont elle s'occupe.
 - Le prochain C.A de l'UNA ALAT aura lieu à STRASBOURG le 3^{ème} jeudi du mois de novembre 2015. Les adhérents PACA intéressés doivent prévenir au plus vite le Président pour la résa hôtelière à Strasbourg. (Le Vice-Président Delaruelle y sera présent)
 - Le groupement Rhône – Alpes a modifié ses statuts : désormais le président ne pourra faire qu'un maximum de deux mandats de 3 ans.
 - Actuellement l'ALAT comptabilise 60 hélicoptères projetés, ce qui implique un fort « turne over ».
 - L'état-major de la brigade aéromobile quittera définitivement LILLE pour s'installer à CLERMONT-FERRAND en juin 2016.
 - Le conseil d'administration de novembre 2016 sera orchestré par le groupement LANGUEDOC-ROUSSILLON.

4 – ACTIVITÉS À VENIR :

- **2 juillet :** Passation de commandement BEGL ;
- **13 juillet :** Repas républicain au CANNET DES MAURES ;
- **14 juillet :** Cérémonies fête nationale : matin au LUC ; soir à VIDAUBAN ;
- **16-17 sept. :** AG fondation MAGINOT à MANDELIEU ;
- **15 octobre :** Ouverture du cycle d'instruction 2015 / 2016.

5 – PROJET DE VOYAGE EN 2015 :

Plusieurs voyages sont encore disponibles auprès de notre voyageur habituel :

- 28/09 / 03/10 : Pays Basque 575€ ;
- 26-29/10 : ANDORRE 310€ ;
- 08-11/11 : COSTA BRAVA 169€ ;
- 20-23/11 : GERS 450€.

D'autres sorties de la journée sont disponibles (marchés de VINTIMILLE [22€] ou de SAN REMO [25€]) ; MARSEILLE (corniche + Mucem + déjeuner [53€]) ; NARBONNE 18/10 ou 15/11 (Grand buffet [65€]).

Les personnes intéressées peuvent contacter le bureau pour plus d'informations et mise en relation avec la responsable des voyages.

Le conseil d'administration fait le constat d'une baisse de participation à nos voyages ; les dates et les destinations proposées ne conviennent pas forcément à tous.

Il est donc décidé de laisser le libre choix à chacun de choisir la destination et les dates qui lui conviennent le mieux, le bureau se chargeant de la mise en relation avec le voyageur.

Pour cela, dès parution du nouveau programme, nous en ferons la diffusion.

6 – TOUR DE TABLE – QUESTIONS DIVERSES :

M. André SALA fait remarquer que le « trombinoscope » du conseil d'administration n'est pas à jour.

M. Didier MERLIN en réponse à la pique amicale d'André, demande que l'on veuille bien l'en excuser et nous assure que l'oubli sera vite corrigé.

M. Michel LEVRAT se fait le porte parole de plusieurs membres qui souhaiteraient des grillades lors du repas champêtre.

R : Cela pose trop de problèmes : sécurité incendie ; nombre de barbecues ou planchas ; temps de cuisson ne permettant pas à chacun de manger ensemble ; personnel nécessaire beaucoup plus important entraînant un surcoût excessif.

Bien que très conviviales, il n'est pas envisageable de mettre des grillades au menu du repas champêtre. Le cercle familial ou privé en petit comité est beaucoup mieux adapté à ce type de préparation.

M. Joël GANDOIN propose une visite au musée de l'aéronautique à MARIGNAGNE.

R : Excellente idée : il faut prendre contact pour connaître le volume maximal de personnes admissible ainsi que les dates possibles ; fort de ces éléments, le bureau organisera la ou les visites.

Gal MAGE demande si des invitations ont été envoyées pour la passation de commandement de la Base école ?

R : Non mais les anciens qui participent régulièrement aux différentes cérémonies sur le site, sont cordialement invités. La mise en place devra être terminée pour 17h30.

M. Serge DONZEY nous informe qu'après des travaux et des aménagements, la visite de la citadelle souterraine de VERDUN était très intéressante à faire. .

M. Michel JEANDROZ demande à chacun des membres restant au déjeuner un écot de 23€.

M. Richard COLSON demande qui contacter à l'escadrille avions de RENNES pour les anecdotes avions.

R : Il suffit de prendre contact avec le capitaine DUPONT commandant l'escadrille avions pour les textes à proposer.

M. Philippe DELARUELLE demande à tous ceux qui seraient intéressés par l'EURO SATORY de prendre contact avec lui.

Il nous rappelle avec fierté (bien naturelle) que la flamme sous l'Arc de Triomphe a été ranimée par son petit-fils.

Que ceux qui souhaitent avoir des photos de cette cérémonie, du CA de la Garde Républicaine ou (et) du repas de l'école Militaire lui demandent.

La directive émise par Comalat en concertation avec l'UNA ALAT concernant les obsèques de nos Vétérans n'a pas été respectée lors des obsèques du Colonel SAUVAGE ;

Un compte rendu de protestation devrait être fait à COMALAT via le Président UNA ALAT.

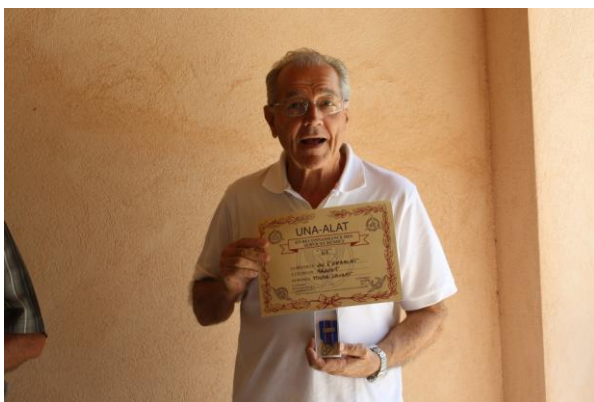
M. Pierre PILGRAM déplore à nouveau la faible participation de l'active lors des obsèques de Jacques SAUVAGE (2 dont lui en qualité d'ESR).

Date et lieu du prochain C.A : La proposition de Richard COLSON est retenue : ce sera l'hostellerie de COTIGNAC le vendredi 02 octobre.

Le tour de table étant épuisé, Denis BERTRAND, le président, clôt la séance à 12h05.

Avant de nous laisser rejoindre l'espace restauration, il appelle à lui, successivement, Michel LEVRAT et Joël GANDOIN pour leur remettre la médaille de L'UNA ALAT pour services rendus au sein de l'association :

N° 43, échelon argent pour Michel notre porte drapeau ;



N° 60, échelon bronze pour Jojo qui, plus sensible qu'il n'y paraît au premier regard, ne peut s'empêcher de verser une petite larme.

Le rosé et le muscat bien frais de la propriété nous désaltèrent à l'apéritif, avant de déguster l'excellent repas concocté par le chef de cuisine en coordination avec Michel JEANDROZ, cheville ouvrière de cette journée.

Président : BERTRAND Denis

Secrétaire : DOUSSON Philippe